



Cumulation de deux cdi

Par **pyromaster77430**, le **14/03/2008** à **14:58**

Bonjour je suis actuellement salariée à temps partiel en CDI le week-end dans une entreprise de sécurité.

J'aimerais savoir s'il est possible de cumuler ce travail avec un CDI à temps partiel (24H hebdo) ou temps complet (35H hebdo)?

La durée de travail hebdomadaire étant fixée à 44H, je ne pense pas qu'une autre loi puisse me permettre de la considérer comme nulle.